

Orientations de l'INRA

Et déclarations du nouveau PDG

Syndicat National CGT-INRA RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole Tél : 01.39.53.56.56 Mail : cgt@inra.fr
20 OCTOBRE 2016

Réponse de la CGT-INRA :

Le document d'orientation Inra 2025 qui est une évolution du document d'orientation présenté au conseil d'administration (CA) du 9 juin 2016 vient d'être voté par les administrateurs du CA le 13 octobre 2016.

Certes, à lire les propos de monsieur Mauguin, PDG de l'INRA, interviewé par l'agence de presse AEF, on pourrait penser qu'il y a eu consensus dans l'adoption d'un tel document, mais nous, administrateurs élus CGT-INRA, tenons à moduler fortement ces propos. **Les représentants du personnel ont voté contre (3 CGT et 1 SUD) ou ont préféré s'abstenir (3 CFDT).**

Ce document a visiblement été rédigé à l'attention des ministères et n'est pas un document de recherche. Le terme « innovation » y est présenté tout au long du document comme un passage obligé dans la recherche de solutions technologiques pour répondre aux défis bien réels auxquels sont confrontés l'agriculture et l'alimentation mondiales.

- Nous considérons que l'INRA est un institut de recherche de plein exercice et que ce qui le caractérise est l'acquisition et la diffusion de connaissances et non pas la proposition de solutions techniques.

Faire de l'innovation technologique une orientation stratégique de notre institut, c'est prendre le risque de reléguer un organisme de recherche unique au monde et reconnu internationalement pour son excellence à un rôle de grand institut technique au service du patronat et de l'agroalimentaire mondial, ce en quoi nous sommes en désaccord profond.

- **Nous sommes également en désaccord avec la mise à disposition des moyens de l'INRA, institut de recherche publique, au service d'intérêts privés, et contre la stratégie renforcée du « tout appel à projet »,** notamment au travers des méta-programmes, de l'ANR et des programmes européens, qui sont sources de dégradations de conditions de travail des agents, de mise en compétition interne des unités de recherche, et de précarité grandissante à la fois des agents et des unités concernées.
- **Enfin le document d'orientation pourrait faire croire, à tort, que l'INRA va sauver l'humanité, la préserver de la faim dans le monde et sauver la filière élevage.** Mais nous savons bien que la souveraineté alimentaire, une alimentation saine et durable, la situation sociale des agriculteurs, et les alternatives à la grande distribution ne sont pas à proprement parler des problématiques d'ordre scientifique : elles relèvent plus d'enjeux économiques globaux et de la concentration du pouvoir par les multinationales.

Oui, l'INRA doit jouer son rôle d'institut de recherche finalisée et contribuer en termes de recherches scientifiques de haut niveau à relever les défis en termes d'agriculture, d'alimentation et d'environnement au service des citoyens et en coopération avec l'international, mais cela nécessite un financement public récurrent et des recrutements pérennes à la hauteur des enjeux, et donc l'arrêt de la précarisation grandissante des unités et des agents. "

Cette réponse a fait l'objet d'un communiqué de presse. **A noter** : un autre communiqué de presse est également paru, sur le même sujet et émanant cette fois des élus au Conseil scientifique de l'INRA ([lire](#)).

Déclaration liminaire de la CGT-INRA au CA de l'INRA du 13 octobre

« Monsieur Mauguin, c'est aujourd'hui votre premier conseil d'administration en tant que PDG de l'institut. Nous pensons qu'un état des lieux s'impose, qui risque sans doute d'être fort différent de la vision qu'ont les ministères de tutelle de notre institut. Lors du dernier comité technique, la CGT vous a livré nombres d'exemples sur l'état dégradé de l'emploi titulaire à l'INRA.

En effet, **la politique d'austérité et de réduction de l'emploi public menée par les gouvernements successifs fait que la soi-disant « sanctuarisation » de la recherche publique se traduit depuis plusieurs années par une baisse du nombre d'ETP et une réduction drastique des postes ouverts au concours** : en 2009, 120 postes de chercheurs et 389 ITA, en 2015 30 postes de chercheurs et 67 ITA.

En parallèle, on constate depuis plusieurs années l'explosion du nombre des contractuels. Il y avait, en 2009, 1839,5 ETP contractuels, il y en a 3741,5 en 2015. **Le financement de la recherche par projets a aussi cet effet pervers d'avoir précarisé les emplois, et en particulier les emplois de nos jeunes collègues ITA, mais aussi des jeunes chercheurs. A cela, il faut ajouter le nombre insuffisant des promotions pour les collègues titulaires.**

De plus, nous ne pouvons que nous inquiéter de vos premières déclarations concernant le rapprochement avec les universités et la mise en avant systématique des politiques de site.

L'expérience nous montre, en effet, que mutualisation signifie généralement suppressions d'emplois.

Les différentes réformes des retraites conduisent à une augmentation de l'âge moyen de 62 à 62,7 ans, ceci ne résulte pas d'un choix des agents.

Nos salaires sont quasiment bloqués depuis 2010, la CGT confédérale relève que notre pouvoir d'achat a baissé de près de 25% en dix ans. A l'INRA 1400 agents ont une rémunération brute qui s'échelonne de 1615,82€ à 1760.59€. Cela constitue un véritable scandale !

L'année 2016 a été marquée par une mobilisation importante de nos collègues contre la mise en place du RIFSEEP, système de prime qui vise ni plus ni moins qu'à individualiser les salaires niant ainsi le caractère collectif du travail de recherche. Ce rejet est partagé par une grande majorité des DU de l'INRA. Nous avons appris durant l'été que le MESR, qui dans un premier temps s'était fait l'écho de notre refus, a décidé courageusement de ne plus porter la non-adhésion des ITA des EPST auprès du ministère de la fonction publique. Vous avez pu constater par vous-même lors de votre déplacement sur le centre de Rennes que les agents sont toujours aussi hostiles à ce système rejeté, nous en félicitons, par les 4 organisations de l'INRA. Nous vous demandons donc à nouveau de vous prononcer pour l'exemption du RIFSEEP pour les ITA INRA.

L'avenir n'apparaît pas meilleur, nous avons eu connaissance du **budget de la MIRE (Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur)** concocté par le gouvernement Hollande pour 2017. Pour tous les EPST l'augmentation de la subvention d'Etat n'y couvre que le financement de mesures salariales fonction publique. **Aucune augmentation des crédits récurrents des organismes n'est donc à l'ordre du jour, ce qui pourrait même se traduire *in fine* par une diminution du soutien de base alloué à nos laboratoires dont la majorité est aujourd'hui exsangue.** A l'INRA, il y aura ainsi une augmentation des CP de 1,83%, qui ne bénéficiera pas aux laboratoires. Nous subirons cette année une nouvelle diminution du nombre d'ETP (-2) qui poursuit la logique destructrice des années précédentes.

Le véritable effort en matière d'emploi est réservé à l'ANR pour son administration avec + 11 ETP, soit une augmentation de 5%. Ce choix de mieux doter l'ANR est un marqueur de la politique de ce gouvernement, calquée sur celui du précédent. L'ANR asphyxie financièrement et méthodiquement la majorité des laboratoires en privilégiant une petite minorité, comme en atteste le taux de succès aux appels d'offres qui se situe autour de 15% en 2016... soit un rejet de 85% de collègues qui se sont investis pour rien.

Comment ne pas faire aussi le parallèle avec l'augmentation prévue du crédit Impôt Recherche (CIR), qui passe de 5,425 Mds€ en 2016 à 5,510 Mds€ en 2017 ?

A l'instar de la Loi Travail, cette politique est toute entière orientée par le MEDEF et l'argent public va donc continuer à enrichir les actionnaires. Pour nous, le CIR doit être réaffecté au fonctionnement des organismes de recherche et des universités.

Pour la CGT-INRA, il est plus que temps d'en finir avec cette dominance du financement par projets pour en revenir à un financement largement majoritaire par le soutien de base annuel. La CGT-INRA estime ainsi à 20000€ la part-chercheur qui permettrait de rétablir un tel fonctionnement.

Vous avez déclaré qu'à l'INRA on faisait de l'excellente recherche avec des personnels compétents, formons l'espoir que vous ne soyez pas réduit à devenir le fossoyeur de cette belle et grande recherche.

Nous avons aussi des commentaires sur les orientations générales contenues dans le « DOCDOR ». Nous vous en ferons part lors de la discussion sur ce point. »

RIFSEEP A L'INRA : RIEN N'EST JOUE !

Informations à suivre...